

Extrait du El Correo

<http://www.elcorreo.eu.org/Peut-on-faire-l-economie-d-une-economie-politique-Zacarias-Moutoukias>

# **Peut-on faire l'économie d'une économie politique ? Zacarías Moutoukias**

- Notre Amérique -

Date de mise en ligne : mardi 2 mars 2010

---

**Copyright © El Correo - Tous droits réservés**

---

C'est avec une rigueur tenace que Bartolomé Clavero [1] parcourt, dans son livre consacré à la condamnation de l'usure, une partie de la littérature théologique de l'Espagne et de l'Italie des XVIe et XVIIe siècles afin de produire un essai étonnant, au sens le plus classique du mot. Cette volonté de troubler offre une excellente occasion pour débattre de certains problèmes qui préoccupent les chercheurs intéressés à l'histoire économique de cet ensemble fuyant qu'on désigne sous le nom de sociétés traditionnelles. Son point de départ n'est pas totalement inconnu : à partir du moment où le péché est dans l'intention, la rémunération d'un prêt (*mutuo*) n'est admise que si elle intervient comme une contre-prestation, libre mais incontournable, dictée par le sentiment d'amitié et de reconnaissance propre au trafic réglé par la grâce réciproque, l'*antidora* ; si, en revanche, la rémunération s'ajoute à la dévolution du prêt comme obligation contractuelle, c'est l'usure. En dépit d'une analyse plutôt conventionnelle de ces textes, B. Clavero organise son matériel avec adresse et une extrême intelligence afin de conduire le lecteur sur un itinéraire au cours duquel il restitue la condamnation de l'usure à l'intérieur d'une matrice de concepts interconnectés, concernant la vie économique et l'ordre social dans leur ensemble.

Dans la mesure où le prêt se trouve sur le terrain de la grâce, la bienveillance et la charité et que, de manière plus générale, le prêt et sa rémunération ainsi que les intérêts générés par les dépôts bancaires sont assimilés au bénéfice, « au sens religieux et féodal » du terme, ces transactions débordent le cadre strict des contrats et de la justice. Cette dernière n'offrait en réalité aucune couverture « pour la rétribution du crédit et pour le dépôt bancaire, ce qui signifie très exactement qu'il était impossible de faire appel à la justice sur ces questions. Normalement, c'était également le cas pour ceux qui cherchaient à récupérer les capitaux placés en cens [2] ». Toujours selon B. Clavero - ou plutôt les auteurs qu'il commente -, cette indétermination juridique pouvait s'étendre au remboursement du principal lui-même. En règle générale, les dettes étaient néanmoins acquittées et les intérêts honorés, mais par l'empire d'une culture catholique qui, imprégnée de la notion de libéralité, déborde les contrats. « [...] Par respect pour l'honnêteté des coutumes, celui qui emprunte est tenu à la rémunération antidorale, c'est-à-dire à la démonstration de la grâce réciproque [3] » ; et ceci vaut spécialement pour le négoce de la banque et du change. Alors, « l'économie n'existe pas », parce que, dans ce complexe culturel, il n'y a de place ni pour le calcul et les anticipations qui lui sont propres ni pour le sujet qui les réalise. Elle se trouverait décomposée à l'intérieur d'une syntaxe chrétienne de la grâce et de la dette qui réglerait le commerce entre les gens. C'est-à-dire que l'économie fait partie d'un système d'attentes réciproques selon l'état de chacun (de proportions, dans les termes aristotéliens de l'auteur), qui réglait les échanges entre familles et corporations ainsi qu'à l'intérieur des univers domestiques. Elle est alors l'*oïconomie* de cet univers organisé autour de la protection patronale et la dépendance clientélaire, et cela en vertu du statut du contrat dans les transactions mentionnées. Si la justice n'offrait pas une couverture suffisante, « cela ne signifie pas pour autant que le terrain ait été totalement abandonné. Nous nous trouvons face à une société de familles diverses, depuis les consanguines jusqu'aux religieuses en passant par les mercantiles, avec leurs propres mécanismes de contrainte et composition. Ou, si l'on préfère, c'était une société de patronages et de clientèles ». Ainsi, « la protection sociale ne passait pas seulement par la justice institutionnelle ; celle-ci, en dépit de ses fonctions de dévolution et de composition, était loin de jouir d'exclusivité dans l'attention aux réclamations et dans la résolution des conflits. Dans cette perspective, la protection relevait également de la faveur sociale » - y compris celle de saints patrons qui s'intégraient à l'échange antidoral dans ces sociétés qu'on ne peut pas « réduire » à ce que sont devenues les actuelles [4]. C'est l'univers qui, d'après B. Clavero, décèle l'anathème contre l'usure.

Placé dans le champ de l'histoire de la pensée théologique et juridique, le livre ne peut pas laisser indifférent l'historien de l'économie par ses pistes originales de réflexion [5], dont la contextualisation des rapports entre justice, contrats et comportements économiques n'est pas la moindre. Cependant, B. Clavero refuserait de ranger ainsi un travail dont il n'est pas « certain qu'il s'agisse d'un livre d'histoire » - né d'ailleurs d'une quête d'un « certain droit » qui s'est soldée par la rencontre avec une culture religieuse [6] -, mais qui finit par proposer beaucoup plus qu'une histoire. C'est toute une anthropologie de l'économie moderne qu'il postule, en dépit de la nature de ses matériaux - impressionnants, de l'école de Salamanque au cardinal de Luca en passant par des catalogues et dictionnaires de l'époque. Pour l'essentiel, B. Clavero reste, de manière explicite et argumentée, à l'intérieur d'une littérature savante publiée en latin, qu'il commente à la lettre et à laquelle il s'interdit de poser les questions les plus habituelles sur ses articulations sociales et celles de son public. S'il peut surprendre, nous verrons que le choix est volontaire. Il ne peut

néanmoins fonder la proposition de l'auteur d'une anthropologie de l'économie moderne, qui serait forcément catholique, et encore moins démontrer ses affirmations sur la non-pertinence d'une histoire économique ou d'une économie politique spécifiques à ces sociétés.

Une des principales clefs de sa démarche, B. Clavero la livre dans l'épilogue, joliment intitulé « *The other and the brother* : l'étrangeté du temps passé face à l'engagement du présent ». C'est ici qu'il explique que, contrairement à ce que nous semblons croire, le véritable étranger étrange, ce sont nos ancêtres. C'est-à-dire les hommes et les femmes du XVIe au XVIIIe siècle qui, de l'Italie aux mondes ibériques en passant par la France, partageaient une même culture catholique affectée ni par la Renaissance ni par les Lumières [7]. Il commente abondamment leur conception de la liberté « comme libéralité, accompagnée de principes d'exclusion de responsabilités typiquement contractuelles, et pas seulement dans le domaine bancaire ». À la place de ces responsabilités, l'amitié et la reconnaissance obligent, proportionnellement à l'état de chacun, du fait des vertus libérales que proclame une culture catholique. En revanche, parmi ses contemporains, B. Clavero ne retrouve que des semblables, « pour éloignées que soient les différentes cultures ». Pour eux, « l'anthropologie qui doit nous intéresser est celle qui peut être commune » aux différentes cultures [8]. Et ces mondes sont séparés par la non-communication, en raison de la différence anthropologique. Ce cloisonnement entre un univers contemporain, unique et universel malgré sa diversité (laissons les commentaires que peut manifestement provoquer une telle idée de la contemporanéité) et un passé définitivement éloigné, constitue dans l'argumentation de B. Clavero un dispositif qui commande l'organisation de son étude. Pour entrer et comprendre l'univers du passé, il faut respecter et utiliser les termes sur lesquels les habitants de ce monde fondaient leur propre humanité. C'est donc pour construire cette anthropologie que l'auteur utilise la littérature théologique et juridique, mais en refusant tout débat qui ne serait posé dans les termes mêmes de cette littérature. L'anthropologie l'intéresse comme méthode historiographique et il déclare en garder les instruments. Quant au reste, il commente l'historiographie pour seulement décréter son inadéquation et l'écarter ensuite : « Le renoncement méthodologique doit même être radicalisé. [...] Quitte à nous montrer ignares, quitte à commettre une grande injustice à l'égard des chercheurs, nous devons tendre vers l'autisme le plus complet [9]. »

Le cloisonnement dressé autour de son matériel par cette sorte de refoulement de l'historiographie et de l'anthropologie empêche toute discussion sur le statut de ses textes. Ce qui, à son tour, affecte son projet d'étudier la condamnation d'une pratique pour reconstruire une mentalité. D'autant plus que, par moments, il simplifie le cadre de ses explications : « Une même mentalité alimente une culture en ordonnant une société » ; ou, plus encore, « voici la porte d'entrée d'une anthropologie historique qui ordonne toute une culture et une société. Nous y accédons par un simple lexique, un *Trésor de la Langue* [10] ». Ces notions assoient ses généralisations sur les pratiques économiques et l'ordre social selon un principe d'hétéronomie radicale (ce sont ses propres termes). Ce qui, de toute évidence, rappelle - par ricochet - les commentaires critiques de Norbert Elias sur ce genre d'approches [11]. Par ailleurs, si le passé - ou plutôt un passé particulier - est une planète seulement accessible par les voies que nous offrent les représentations de ses habitants, l'auteur n'éclaircit jamais le commerce entre ces dernières et les textes savants : les *docteurs* comme phénomène social et leurs conceptions sur la société vont simplement de soi ; et rien n'est discuté sur les pratiques économiques en vertu du principe d'autisme radical. Cependant, l'intention de cette note n'est pas de revenir sur les débats concernant le concept de mentalité et moins encore de commenter la littérature exploitée par B. Clavero, non seulement parce que je suis complètement dépourvu de compétences pour un exercice de ce genre, mais surtout parce que la démarche même de notre auteur place la discussion ailleurs. L'objet de ces pages est de poser une question qui, en quelque sorte, se trouve en amont : peut-on saisir la spécificité d'un univers économique à partir d'approches qui supposent, de manière explicite, un lien direct entre « mentalité », comportements et ordre social ? Ou, en d'autres termes, peut-on faire l'économie d'une économie politique [12] ?

## Les formes sociales de l'économie

Pour répondre à cet appel, il faut commencer par se demander si les conceptions si finement reconstruites par B.

Clavero permettent d'expliquer le comportement des personnes dans le domaine économique jusqu'à rendre compte de sa spécificité. Le nombre des réponses qui se présentent tout naturellement à l'esprit, en est déjà une, négative. Un exemple américain peut servir à illustrer le décalage entre son approche et la complexe articulation de certains phénomènes. Il s'agit de l'utilisation des ressources des communautés indiennes du Pérou comme fonds de crédits hypothécaires, octroyés entre le XVI<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècle à des membres de l'oligarchie et de l'administration coloniales, sous forme de cens rachetables. C'est en affichant une volonté de protection paternaliste que les autorités espagnoles instituèrent, vers la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, les Caisses générales de cens (*Cajas generales de censos*) dans les villes de Lima, Cusco et Charcas, avec des fonds provenant du regroupement d'une partie des biens collectifs appartenant aux communautés indiennes. Ces Caisses générales étaient placées sous l'autorité de quatre ou cinq membres des tribunaux (*Audiencias*) de ces trois villes, même si les fonds des cens appartenaient, toujours en théorie, aux Indiens. Les rentes étaient en principe destinées à les secourir en période de difficultés, pourvoir au paiement du tribut et à l'entretien du culte, ainsi qu'à subvenir à d'autres dépenses au profit des communautés. Nous avons ainsi la mise en place d'un dispositif qui reliait des ressources d'origine rurale, le crédit et l'assistance aux Indiens pour faire face à leurs obligations coloniales. L'étude de Alfonso Quiroz sur le crédit au Pérou montre comment, vers le début du XVII<sup>e</sup> siècle, cette architecture commença à évoluer au désavantage des communautés indiennes, sous les effets de l'intervention de l'administration fiscale et la formation d'un réseau qui reliait les responsables de la gestion des Caisses générales aux titulaires des cens, dont une des conséquences fut la progressive confusion des dettes dans les registres de comptes et les archives.

Dès la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, la Couronne mit à contribution les Caisses générales sous forme de titres (*juros*), cens et contributions, qui grevaient les Caisses royales, mais dont les obligations étaient remboursées avec des retards croissants. En 1757, un procureur de l'audience de Lima établit que la dette des Caisses royales envers les Caisses générales s'élevait à plus de deux millions de piastres, dont 70 % en rentes venues à échéance et le reste en principaux correspondant à des transferts réalisés depuis 1627. Mais c'est surtout aux particuliers que profita cette difficulté des Caisses générales à percevoir les rentes. Ils étaient les premiers bénéficiaires des crédits pour plus d'un million de piastres, octroyés à Lima entre 1757 et 1781, en vue de la constitution de cens, dont 21 % grevaient les Caisses royales, et le reste de grandes propriétés foncières (51 %) ou d'autres immeubles urbains appartenant à des négociants et des officiers. Déjà, au XVII<sup>e</sup> siècle, les Caisses générales étaient souvent incapables de dresser la liste des débiteurs, et, vers 1760, on dénonçait le fait que les rentes venues à échéance dépassaient largement les principaux. Produit de ce tissu de connivences entre responsables de la gestion des biens des Indiens et débiteurs, ces pratiques n'affectaient évidemment pas les autres institutions qui offraient du crédit sous forme de cens, comme l'Inquisition. Pourtant, ces pratiques ne nuisaient pas seulement aux Indiens, car leurs rentes contribuaient aussi à l'entretien d'hôpitaux et aux frais du collège des jésuites. Ce qui explique l'intérêt récurrent des membres de l'audience. C'est l'un d'entre eux qui écrivaient en 1763 : « On n'entend jamais qu'un débiteur fasse un procès à son créancier pour qu'il lui remette une partie des intérêts, si ce n'est aux Indiens, car ils sont misérables et leurs créanciers puissants » ; et d'ajouter, plus loin : « [...] à cause de la tolérance dont [les débiteurs] ont bénéficié ; ils ne peuvent pas payer ou évitent de le faire pour obtenir la remise de la moitié ou des deux tiers de la dette, en s'appuyant sur le fait qu'ils n'ont pas l'obligation de satisfaire la dette en faveur des misérables Indiens [13] ».

Cette longue description présente une situation tout à la fois proche et décalée par rapport au monde de B. Clavero. D'abord, ce système semble correspondre assez bien aux exigences canoniques des cens, analysées par notre auteur, en particulier « la pleine liberté du débiteur d'éteindre le cens quand cela lui plaît, par la restitution du capital » et l'exigence, pour rendre effective la consigne (hypothèque), que « le créancier soit soumis au risque de la péremption ou de réduction du fonds [14] ». À cela s'ajoute l'attitude patriarcale de la Couronne et de ses agents, avec l'amitié et la reconnaissance qui obligent proportionnellement à l'état de chacun, les Indiens et l'Inquisition étant évidemment l'objet d'un traitement différencié. En même temps, tout semble transposé par rapport aux codes que B. Clavero décrypte, ne serait-ce que par la disposition de l'ensemble qui assurait un transfert - peu antidoral - des ressources des sociétés indiennes vers les oligarchies coloniales sans aucune contrepartie. Par ailleurs, c'est la politique fiscale de la monarchie et les intérêts de ses agents locaux qui incitaient au non-remboursement et à l'effacement progressif des rentes elles-mêmes. On peut évidemment répliquer que tout cela est assez loin de l'univers culturel des textes commentés. Pourtant, Lima fait bien partie du monde catholique tel qu'il est défini par

l'auteur.

On pourrait sans doute multiplier des exemples analogues où les termes du modèle de B. Clavero ne se vérifient point. Mais, à ce stade, il s'agit d'illustrer l'idée selon laquelle l'activité effective des acteurs s'organise sur une pluralité de sphères interdépendantes ; et cette idée se trouve à l'opposé des images et notions par lesquelles l'auteur organise ses arguments. Dans l'exemple exposé, on distingue bien ces articulations complexes. D'abord, les normes et le répertoire institutionnel d'une culture juridique, les premières souvent manipulées et le second utilisé de manière innovante, comme c'est le cas avec les cens. Ensuite, il y a la logique fiscale de la Couronne et l'action de ses représentants locaux qui interviennent aussi avec leurs propres objectifs. Par ailleurs, ces facteurs s'intègrent aux stratégies et objectifs des acteurs qui organisent les liens intercommunautaires ; on entrevoit également les réseaux qui traversent les différentes sphères et déterminent la dynamique des coalitions qui s'affrontent à propos des rentes des Indiens. Et il y a, enfin, l'émergence même de cet ensemble, dont la configuration ne peut se réduire aux dessins et représentations des agents pris séparément. De toute évidence, les langages et valeurs d'une culture articulent les jeux des individus, mais ils nous disent peu, et sur les configurations sociales que leurs manières de jouer construisent, et sur les mécanismes par lesquels ils perçoivent à leur tour ces configurations, celles-ci étant considérées comme autant d'occasions ou de contraintes de l'action. Ce que les acteurs identifiés ont construit constitue une articulation entre le politique et l'économique, dont la compréhension, contrairement à ce que propose B. Clavero, demande la reconstruction de son économie politique.

## Des sujets pluriels ou des grandeurs économiques ?

La vision de B. Clavero sur l'économie moderne est en fait associée à un ordre construit par l'intégration des « familles » dans une hiérarchie de corps ou de segments clos. Afin d'examiner les difficultés de cette unique référence au social, il convient de présenter rapidement la séquence de ses arguments. La première partie du livre est consacrée à établir les « questionnaires », c'est-à-dire l'emboîtement des notions jugées pertinentes. Le but est d'expliquer la banque - ou plutôt la notion de banque. À cette fin, il part du monumental catalogue d'Antonio, la *Bibliotheca Hispana*, pour établir la hiérarchie de matières qui le guident - dominée d'abord par la théologie - et commenter ensuite des auteurs comme Vitoria, qui « assimile explicitement le bénéfice religieux et le prêt économique [15] ». Par conséquent, à l'intérieur d'une mentalité de la grâce et du bénéfice, la banque est associée à ces deux concepts féodaux, complétés par cette composante de la liberté en tant que libéralité qui est la *merced*, et l'ensemble articulé par l'*antidora* comme obligation non obligatoire. Dans la seconde partie, B. Clavero procède aux « enquêtes », c'est-à-dire le commentaire d'autres textes qui le conduisent de la *materia* théologique à la doctrine juridique, toujours guidé par la *Bibliotheca*. Je passe sur les détails d'une argumentation souvent passionnante et parfois difficile, déjà partiellement résumée. Après une analyse du négoce du change et de la banque - toujours fondée sur le même type de littérature -, il en vient à constater l'inexistence d'un droit « propre et spécifique pour le négoce bancaire, c'est-à-dire capable de régler des investissements crûment rémunérateurs, de déposants et dépositaires [16] ». Et de se demander ensuite « où réside donc l'économie », qui ne constitue pas une réalité distincte, pour répondre, comme nous le savons désormais, qu'elle se trouve dans l'*oïconomie* qui règle l'ordre et la gestion de la maisonnée.

Après avoir cerné la famille, par les textes juridiques et théologiques, la conclusion tombe : « Dans le champ de l'économie alors concevable, ce qui commande ce sont les proportions entre des états, de père et fils, mari et femme, prince et sujet, maître et esclave [...]. Ces choses sont bien connues [17]. » Ces unités naturelles que sont les familles forment, par agrégation, la république civile ou politique elle-même, et organisent ainsi la disposition hiérarchique des segments sociaux, selon les milieux et les conditions. Dans ce monde, « la pluralité des sujets [...] et la multiplication des corps sociaux déterminent des distinctions de milieu » et d'états, - comme la marchandise et la noblesse. « La distinction de conditions, qui est une différence de régimes juridiques, est la règle première de la composition sociale [18]. » À partir de là, B. Clavero situe l'activité des marchands dans l'espace exclusif que leur laisse une vision profondément réifiée des aspects juridictionnels de l'ordre social. Ceci lui permet de ranger parmi

les privilèges du corps tout comportement qui pourrait affecter l'univers des conduites homogènes et cohérentes, comme les pratiques se trouvant à la lisière de la condamnation de l'usure : « Les marchands ont plus de possibilités de mener des opérations de change et de crédit sans encourir l'usure [...]. En réalité, le droit commercial qui connaît une certaine diffusion doit être considéré comme un privilège corporatif [19]. » Comme si, dans le monde hispanique, ces privilèges - dont la force est incontestable - définissaient des espaces cohérents. En tout cas, puisque le commerce est ainsi délimité, « il n'existe pas d'autre type d'économie [que celle de la grâce] car l'espace du trafic n'a pas d'autre définition [20] ». Et c'est tout le problème, car il a d'autres définitions.

Ainsi formulées, ces idées expriment la fréquente difficulté de penser les sociétés d'Ancien Régime autrement que par l'image d'un ensemble de segments discrets, disposés dans un ordre hiérarchique. Les seuls liens sociaux fonctionnels seraient ainsi ceux qui fondent la communauté de chacun de ces corps. Les seuls rapports concevables seraient ceux qui, en théorie, s'établissent entre ces segments constitués comme un tout, car ce sont les seuls que la société conçoit. Les autres commerces seraient entre les mains d'un corps spécialisé dans la fonction d'assurer les liens et les transactions. Dans ce dispositif, l'économique (et le politique) ne peut que s'évanouir par manque de conflit, concurrence et négociation, qui constituent l'univers propre des liens entre personnes traversant les différents segments. Sans aucun doute, les conceptions corporatistes sont fort présentes dans le langage politique et la réalité institutionnelle du terrain historique qu'aborde B. Clavero. Mais les conclusions qu'il en tire conduisent vers une vision trop ritualisée de l'action, produit de son point de départ, une mentalité « ronde et cohérente », qui façonne une rationalité économique unique et homogène. Cela empêche de penser un univers complexe composé de plusieurs mondes (ou grandeurs), comme les normativités domestiques et les modes de coordination marchande, chacun avec ses propres dispositifs de justification des conduites [ Laurent THÉVENOT, « Équilibre et rationalité dans un univers complexe », *Revue économique*, 2, 1989, pp. 147-197. Laurent THÉVENOT et Luc BOLTANSKI, *De la justification. Les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard, 1991.].

B. Clavero prend évidemment en compte les échanges, mais il récuse le fait qu'ils puissent intervenir, d'une manière ou d'une autre, comme mécanismes de coordination, car, dès le début du livre, il exclut de façon explicite que la complexité puisse caractériser son territoire historique. C'est l'idée même de comportements économiques réglés par un principe unique et homogène qui dissimule l'hétérogénéité des économies que B. Clavero tente d'expliquer. Il est alors utile de rappeler une démarche située aux antipodes de celle ici commentée. Dans son ouvrage, paru en France la même année que *La grâce du don*, Jean-Yves Grenier place l'échange au centre du dispositif, car « il constitue le seul lieu d'observation pertinent pour comprendre l'économie [d'Ancien Régime] dans sa globalité ». Il crée ainsi un espace où l'on peut à la fois rendre compte de l'articulation des diverses motivations et cultures des agents, et comprendre le rôle des hiérarchies sociales et politiques. Si l'échange atteint ce statut analytique, c'est parce que « l'économie d'Ancien Régime est une formation sociale très composite et l'importance prise dans son fonctionnement par le seul moment de la transaction en est une conséquence ». Et ces transactions se trouvent aussi loin du marché autorégulateur que des échanges réglés par des coutumes [21]. Avec ce raisonnement, s'évanouit la dichotomie de B. Clavero entre un passé de pures règles hétéronomes et une contemporanéité de purs individus souverains.

## Monnaie et rapports sociaux

Les quelques références de B. Clavero à la monnaie traduisent bien les difficultés et contradictions que produisent les tentatives pour réduire la spécificité d'un univers économique à un monde unique et cohérent de règles et représentations. Il en parle afin de présenter son modèle d'une économie de la sujétion, où les hommes n'étaient pas des personnes-sujets, mais où la « *persona* individuelle » jouissait de la liberté de consentir, liberté « nécessaire pour assurer la diffusion de la charité par les moyens des relations familiales ». Dans ce contexte, un système pleinement marchand ne pouvait naturellement pas trouver sa place puisque, en raison des propriétés des sujets, « on ne pouvait même pas concevoir un système contractuel homogène ou simplement agrégatif ». Pourtant, « il n'est pas question de dire [...] que nous avons affaire à une économie naturelle, en lieu et place de l'économie monétaire.

La situation est tout autre : il y a de l'argent et pas d'économie », car « le numéraire est mis au service de la communication des biens qui est une expression de la charité [22] ». Dans sa conclusion, B. Clavero regrette le tribut payé, malgré tout, à sa propre mentalité moderne, et de ne pas avoir commencé par l'*oïconomica* de la famille, dont l'ordre était associé aux conceptions religieuses sur la procréation. Et d'affirmer ainsi, pour ce qui concerne les questions monétaires, que si nous pénétrions dans l'économie intrafamiliale et dans l'économie confédérative interfamiliale, « nous serions alors en mesure d'apprécier et de comprendre pleinement le caractère dérivé et la signification seconde du trafic marchand et monétaire pour cette société ». Donc, c'est seulement après avoir reconstitué « la véritable économie que constitue la famille » qu'on peut traiter l'économie monétaire sur le plan intellectuel et analytique, car « la place de l'économie monétaire dans la société et la culture importe plus que sa mécanique interne [ *Ibid.*, pp. 188-189.] ».

L'inconvénient, avec ce raisonnement, c'est que la « mécanique interne » de ce « numéraire » fonctionne en constante transgression des principes qui sont censés exprimer cette culture. En effet, un système ou une articulation de différents systèmes de monnaies métalliques fondés, d'une part, sur la distinction entre unité de compte et pièces réelles et, de l'autre, sur le jeu entre valeur nominale de la monnaie et prix du contenu en métal précieux, cette « mécanique interne », supposent que les agents étaient soumis à l'obligation contractuelle de rémunérer les avances. Autrement, le passage d'une sphère à l'autre de circulation serait impossible. On arrive au même paradoxe par une autre entrée : au cœur des blâmes canoniques se trouvait l'aversion à l'égard du négoce de l'argent avec lui-même et des pratiques comme le change sec ; peut-on, pourtant, penser que ces pratiques sont extérieures au système monétaire lui-même, ou que celui-ci - avec tout ce qu'il suppose de confiance et de taux entre espèces acceptées par tous les agents - peut exister sans le négoce de l'argent ?

Mais ici les questions monétaires intéressent moins qu'une manière de raisonner. La monnaie constitue sans doute un champ privilégié de l'analyse culturelle des conventions économiques, comme certains économistes le reconnaissent eux-mêmes. Elle implique une multiplicité de significations qui renvoient à un ensemble de représentations et de conventions extérieures à la totalité des transactions particulières ; mais chacune de ces dernières, rendues ainsi possibles, actualise et contribue à son tour à l'institution des articulations symboliques [23]. Cela ne veut pas dire pour autant que l'agencement dudit système exprimait un dessein ou avait, en dehors des transactions, une fonction au sens de B. Clavero. « La monnaie en tant que marchandise et médium des transactions se détermine en fait dans l'échange », pour reprendre la formule de J.-Y. Grenier, dont l'analyse va bien plus loin que ne le suggère cette citation. Je veux simplement signifier que, prise comme un phénomène ancré dans l'histoire sociale, la monnaie suppose un ensemble de rapports sociaux qui dépassent largement les liens définis par B. Clavero. Mais on peut également la considérer comme étant en même temps un ensemble institutionnel autonome. De ce point de vue, la configuration des systèmes monétaires à l'époque moderne était le produit d'une très longue évolution historique, au sens d'une sélection à la fois déterminée et aléatoire. Or, en soi, ces formes en partie arbitraires et autonomes - comme la coexistence des monnaies de compte et des pièces réelles ainsi que celle de différentes qualités et types d'espèces - définissaient une partie des contraintes et des occasions se trouvant à l'origine des stratégies et des jeux des agents, comme celles qui, entre autres, affectaient le fonctionnement du crédit.

Les effets des manipulations de la monnaie pratiquées par différentes monarchies sont un des aspects les plus flagrants des liens entre système monétaire et crédit, aussi bien du point de vue du volume des prêts que des risques et coûts qu'il y a à les contracter. Les conséquences de la frappe excessive de pièces de cuivre, le billon, réalisée par la couronne hispanique, illustrent bien un type de situation qui conduit, d'une part, à la formation de circuits parallèles - dont un marché noir de monnaies - et, de l'autre, à une augmentation des coûts de transaction et à une modification des contrats eux-mêmes. Comme chacun sait, à l'intérieur d'un même système, les équivalences entre pièces d'or ou d'argent, billons et monnaies de compte ne suffisaient pas pour passer directement de l'une à l'autre. Les premières bénéficiaient d'une prime par rapport à leur équivalent en cuivre ou leur expression comptable en unité de compte. À partir de la première décennie du XVIII<sup>e</sup> siècle, la Couronne répondait à ses difficultés financières par la multiplication de frappes en cuivre, tandis que l'argent continuait à sortir de la péninsule. Outre les effets sur les prix, la combinaison des deux facteurs provoqua évidemment une majoration de la prime de celle-ci par

rapport à son équivalent en billon, qui passa de 2 % à quasiment 130 % entre 1610 et 1644. Ce qui augmentait l'incertitude des *asientos* puisque les banquiers titulaires devaient changer la monnaie de Castille en pièces d'argent à un taux imprévisible au moment de leur négociation. Afin de contrer ces tensions, la Couronne fixa des primes maximales, en provoquant ainsi la formation de circuits parallèles : l'un, où le prix relatif de l'argent ne faisait qu'augmenter ; l'autre, où les rapports de force permettaient aux responsables des finances royales d'imposer le change entre différents types d'espèces au prix officiel - proportionnellement à l'état des personnes ? - le métal précieux devenant alors de plus en plus rare. De leurs côtés, certains banquiers, en particulier les étrangers, arrivaient à faire accepter dans les termes de leurs *asientos* les primes pratiquées au marché noir au moment du remboursement, dans la mesure où leurs services étaient indispensables, car, si le risque dépassait un certain seuil, les banquiers disposés à les offrir devenaient trop peu nombreux, tout comme était rare l'argent au prix officiel. Par ailleurs, il ne faut pas imaginer un monde d'agents anonymes : au sein de ce tout petit cercle traversé par des liens interpersonnels, ces mécanismes favorisaient ceux qui, par leurs connexions avec le Conseil de finances ou par la nature de leurs offices, contrôlaient les sources de l'argent. Pour sa part, la Couronne s'adaptait aux effets de ses mesures en manipulant ses propres règles [24]. Elle souligne le rôle des cent treize notaires parisiens dans la mise en relation des prêteurs et emprunteurs privés, ainsi que dans la matérialisation des contrats de crédit. Entre 1660 et 1715, ces derniers étaient, pour l'essentiel, des obligations à plus ou moins court terme et des rentes, celles-ci représentant plus de 95 % de la dette totale. Les obligations ne mentionnaient pas l'intérêt - mais il était bien versé d'une façon ou d'une autre - tandis que celui des rentes se stabilisait autour de 5 %. Des asymétries d'information affectaient la réalisation des contrats, comme celles concernant la situation du prêteur ou la valeur des biens gagés et son éventuelle dégradation, ce qui favorisait les transactions entre individus avec des liens préexistants. Enfin, ce marché du crédit privé était parcouru par des incertitudes, comme l'impact des guerres sur les banqueroutes - et donc sur la disponibilité de fonds - ou les oscillations erratiques des prix qui affectaient la valeur des rentes. C'est dans ce contexte que la monarchie a altéré de plus en plus souvent l'équivalence de la livre en métal précieux, réduisant la quantité correspondant à l'unité de compte. Elle a imposé en même temps que les pièces soient fondues et refrappées, ce qui lui permettait de réduire ses dettes en les remboursant avec de la monnaie dévaluée. Mais ces dévaluations diminuaient également la valeur des rentes et multipliaient par conséquent les risques des prêteurs. Avec cette amplification des incertitudes, « il paraît indéniable que la monarchie a une grande part de responsabilité dans le recul du marché du crédit privé à moyen et long terme et que ses actions contribuent bien à expliquer le long coma qu'il traverse alors [25] ».

Qu'avons-nous dans ces exemples ? Simplement des gens qui réagissent aux troubles monétaires provoqués par le pouvoir souverain. Ce qui renvoie à des coordinations marchandes qui dépassent un cadre corporatif, aussi bien dans le cas des argentiers de la couronne espagnole que dans celui des notaires parisiens. On peut y voir aussi des stratégies un peu plus complexes, qui tiennent compte des caractéristiques du système monétaire. Certes, l'expression « marché noir » appliquée par Carlos Álvarez Nogal à l'Espagne du XVII<sup>e</sup> siècle pêche un peu par anachronisme. Mais la délimitation d'espaces de négociation avec des prix différents, pratiqués en contrevenant les dispositions de la Couronne elle-même, renvoie à une logique de réseaux sociaux et à un jeu de rapports de pouvoir bien différents des seuls liens hiérarchiques. Soit des conduites qui mènent à des liens entre personnes et non pas entre unités corporatives.

Les liens entre personnes, c'est aussi l'univers du livre de Renata Ago sur le marché et les institutions dans la Rome du XVII<sup>e</sup> siècle [26]. Le « marché baroque » y apparaît comme une configuration fondée sur l'interdépendance entre l'ambiguïté des droits de propriété et la faiblesse de la demande. Celle-ci conduisait au recours massif aux paiements différés comme un moyen de financer la consommation, de sorte que beaucoup d'achats ou de versements de salaires se transformaient en reconnaissances de dettes. Conséquence de cette généralisation du petit crédit, la compensation des dettes par les crédits devenait le mode de paiement le plus fréquent. Ces mécanismes supposent naturellement des réseaux de fidélités comme celle du client envers le négociant ou de l'employeur à l'égard de son ouvrier qui troque un salaire différé contre une certaine régularité de l'embauche. R. Ago souligne que la dimension temporelle qu'introduisaient les paiements différés constituait un contrepoids à l'incertitude et à l'information rare et souvent déficiente, propre aux économies préindustrielles. Ce n'est donc ni dans le manque de confiance ni dans les problèmes du crédit en soi que réside la spécificité de « l'économie baroque », mais dans

l'articulation de deux sphères de l'action : « Une conception diverse des droits de l'acquéreur et des devoirs du vendeur à l'intérieur de laquelle l'éthique caritative se mêle à la plus prosaïque exigence de stimulation de la demande », dont les conséquences finissent par relier les agents singuliers l'un à l'autre, dans une chaîne quasiment illimitée [27]. Et l'instrument qui est au coeur de ces mécanismes - la compensation entre soldes - était associé aux propriétés du système monétaire, non seulement en raison de la rareté relative du métallique en circulation, mais aussi du fait de la place de la petite monnaie dans l'ensemble [28].

À l'autre extrémité des terres catholiques, la compensation de soldes constitue aussi le mécanisme dominant des transactions entre les deux rivages de l'Atlantique. Mais ici, entre les territoires américains et les ports européens, la démesure des espaces impliqués dans ces mécanismes de compensation souligne le rôle institutionnel des liens qui organisent les affaires. On a montré, pour le Rio de la Plata, comment ceux-ci se mettaient en place à l'intérieur d'une trame d'aides et de services dont l'incommensurabilité faisait fonctionner la dynamique ordinaire de la dette et du crédit. Ces mécanismes entretenaient la cohésion des réseaux qui servaient en même temps de relais politiques aux représentants locaux de la Couronne, ce qui générait des formes particulières de conflit et de coopération. Cela ne concernait pas seulement les transactions entre grands commerçants, dans la mesure où les négociants pratiquaient toutes sortes de trafics, de la vente au détail au commerce maritime à grande distance, de la vente de tissus locaux à l'exportation de métaux précieux. On voit aussi fonctionner - par des liens de personne à personne - de vastes réseaux, reliant le négoce entre Cadix ou Séville et Buenos Aires ou Lima, qui sont en même temps profondément ancrés dans les circuits locaux. Par conséquent, toute une foule de petits entrepreneurs, transporteurs, artisans et d'autres producteurs locaux défilent dans ces trames de médiation politique et de compensation de dettes par transferts de crédits [29]. Par ailleurs, ce dernier phénomène touche aussi d'autres groupes sociaux, y compris les Indiens du monde andin. Jacques Poloni-Simard décrit leur participation à de multiples trafics, à l'intérieur comme à l'extérieur des communautés, et analyse leur intervention dans ce qu'il appelle « l'économie de l'endettement » (qui par ailleurs traverse toute la société [30]).

Dans l'historiographie latino-américaniste, on admet volontiers que ces phénomènes sont associés à la rareté de l'argent, ne serait-ce que pour souligner qu'elle se produit dans les régions mêmes de sa production. On explique cette situation par la vitesse avec laquelle la monnaie était exportée, conséquence de la structure des prix relatifs, ou résultat du lien colonial. Certains travaux montrent l'articulation d'une diversité de secteurs, depuis l'autoconsommation jusqu'à la circulation mixte ou proprement monétaire, en passant par le troc. Dans la mesure où cette articulation suppose, dans le secteur monétarisé, une offre de biens produits grâce à des transactions non monétaires, ces différentes sphères font coexister une diversité de formes de rémunération du travail ainsi que de captation des rentes. Ruggiero Romano présente un exemple de cette coexistence entre économie naturelle et économie monétaire avec l'usure pratiquée par les petits boutiquiers (*pulperos*) de la ville de Mexico qui pratiquaient le prêt sur gages dans leurs établissements. Le mécanisme était simple : en échange des objets laissés en gage, les débiteurs recevaient des avances, dont la moitié était payée en argent et l'autre en fiches ou jetons (*tlacos*), émis par le boutiquier/ prêteur et qui ne permettaient de se ravitailler que dans son établissement. L'émetteur pouvait parfois racheter les jetons en échange de pièces d'argent, mais avec un décompte de 20 % de leur valeur nominale. Ces boutiquiers étaient à leur tour fortement endettés auprès des grands commerçants qui les approvisionnaient, intégrant ainsi une chaîne d'avances et de créances qui attire le métallique vers l'aval [31].

Tout cela semble bien éloigné de l'univers de B. Clavero. Une fois encore, il ne s'agit pas d'accumuler les exemples. Pourtant, ils sont fort éloquents et offrent toute une gamme de problèmes concernant le crédit et la monnaie. Que cette dernière circule ou se signale par son absence dans les compensations de soldes, ou encore se combine avec des transactions non monétaires, la configuration du système, à la fois construit par les agents et autonome de chacun d'entre eux, organise des comportements qui, dans ces exemples, supposent des mécanismes de coordination des conduites bien différentes des explications avancées par l'auteur, fondées - comme nous l'avons vu - sur une vision hétéronome très simplifiée des dites conduites. Ce qu'il appelle la « mécanique interne » du système monétaire fait partie, dans chacun des exemples, d'un dispositif institutionnel qui, à chaque cas, définit des modes spécifiques de calcul, d'anticipations et de perception du risque. Cela confère une autonomie également spécifique à l'échange qui soutient l'articulation entre formes sociales disparates. À leur tour, ces mécanismes de coordination

renvoient à des rapports entre personnes bien différents des liens entre unités corporatives, familiales ou autres. Les argentiers de la couronne hispanique, les boutiquiers et artisans de Rome, les négociants du trafic atlantique, les Indiens de Cuenca, les créanciers et débiteurs de Mexico agissent par des liens qui, d'une part, ne peuvent que traverser les segments sociaux et, de l'autre, supposent une multiplicité de contextes normatifs. Il faudrait donc inverser la perspective de B. Clavero et dire que c'est par la reconstruction de ces rapports sociaux et des mécanismes de l'échange qu'on peut comprendre le rôle des familles dans les économies d'Ancien Régime.

Pour Bartolomé Clavero l'économie n'existe donc pas, c'est-à-dire que ce que nous réunissons aujourd'hui sous ce vocable - encore faudrait-il se mettre d'accord sur ce point - n'a pas d'existence autonome dans les sociétés qui constituent la cible de son livre. Entre autres raisons, parce que l'on peut constater l'absence du terme après examen du corpus de textes : dictionnaires, index, commentaires, etc. Il faut admettre que, dans son travail, cet examen est particulièrement exhaustif. Cela ne rend cependant pas moins tautologique la transmutation du constat en preuve de l'absence, dans ces sociétés, d'une sphère propre à ce que nous appelons économie. Le chemin que l'auteur nous propose est, de toute évidence, fort personnel. Mais si le tracé est original, il aboutit néanmoins sur le terrain d'un débat historiographique bien connu. Comme chacun sait, les noms de Karl Polanyi, Louis Dumont, Moses I. Finley, Edward Thomson, pour ne citer que quelques-uns parmi les plus célèbres, constituent autant de repères classiques qui balisent ce terrain. Sans oublier, bien entendu, le cas particulier de Marx, qui anticipe l'essentiel des thèmes de cette historiographie... Il n'est pas inutile de rappeler ici quelques aspects de ce débat. Le premier de ces auteurs souligne la particularité des transformations qui, au XIXe siècle, ont produit une large articulation des marchés auto-régulés, y compris ceux du travail et des capitaux. L'autorégulation imprègne ainsi la naissance d'un monde inédit où l'autonomie de l'économique exprime une coordination faite, pour l'essentiel, par les prix. Soit un monde aussi étrange que les terres catholiques des Temps modernes. À partir de ces notions, tous les auteurs ont cherché à saisir la spécificité des sociétés qui ont précédé cette « grande transformation », par des voies très diverses et des approches également contrastées.

Pourquoi rappeler ces débats ? Parce que B. Clavero se situe bien en deçà de ce point de départ. Et ceci pour la bonne et simple raison qu'il refuse de discuter. Il cite tout - et il est très difficile de le prendre en défaut d'une référence [32] -, commente l'essentiel, reconnaît ses dettes en toute honnêteté. Mais il ferme le débat, car, selon lui, pour tous ces auteurs, « ce qui compte plus que la société antérieure, c'est bien la nôtre ». Et cela constituerait justement un obstacle à la connaissance du caractère spécifique de cette société. « C'est du mélange des deux systèmes sociaux, l'un, dit-on, déclinant et l'autre naissant, de cette confusion de visages qu'a tant souffert l'historiographie de l'époque moderne [33]. » Laissons de côté la question de l'analyse rétrospective, sur laquelle il passe trop vite. Si tant de gens ont vu deux visages, ou deux secteurs, ce n'est pas seulement par adhésion à une perspective linéaire qui projette sur le passé ce qui fonde le monde présent (d'ailleurs, sur cela aussi il faudrait se mettre d'accord) ; c'est peut-être également parce que la spécificité de certaines constructions économiques réside dans l'interdépendance entre deux mondes, l'un féodal et l'autre de l'échange. Witold Kula analyse ces phénomènes pour l'Europe et, suivant son modèle, Marcelo Carmagnani le fait pour l'Amérique latine jusqu'à nos jours [34]. Ces relations d'interdépendance sont parfois stables et parfois non, mais, dans ce dernier cas, cette interdépendance n'en est pas moins spécifique ; penser le contraire, comme le fait B. Clavero, voudrait dire que, dans la recherche d'une improbable homogénéité, il faudrait ôter du champ d'analyse les facteurs qui contribuent à transformer un ordre social comme s'ils lui étaient extérieurs.

Dans un essai aux objectifs aussi larges que celui de B. Clavero, le débat est indispensable afin de saisir les interdépendances fonctionnelles entre un certain ordre institutionnel et l'articulation d'une pluralité de formes sociales qui caractérise la vie économique. Ce que les exemples ont cherché à illustrer, c'est à la fois la complexité de ces agencements et la diversité des contextes normatifs et des motivations présentes dans l'action des agents. C'est pourquoi il a semblé important de rappeler l'approche que propose J.-Y. Grenier. Même si l'on ne partage pas son idée de considérer l'économie d'Ancien Régime et le monde féodal [35] comme deux ensembles distincts, l'adaptation et l'usage qu'il fait du concept de circuit - avec les mécanismes séquentiels de formation des prix qui vont avec - possèdent l'avantage de permettre une approche globale de ces économies tout en saisissant la diversité d'un monde composite.

Parce que ce dernier point, celui de la fragmentation des économies traditionnelles, me semble important, je voudrais conclure sur un tout autre registre. Avec son idée forte d'une anthropologie catholique de l'économie moderne, B. Clavero rejoint les aspects les plus schématiques de l'analyse néoclassique, dans l'illusion d'une rationalité homogène et commune à tout un ensemble social. Dans cette anthropologie, nous avons des acteurs dotés d'une culture catholique mais dépourvus d'organisation, quelle que soit sa nature ; c'est-à-dire des échanges sans un contexte qui organise les transactions, en dehors d'une image fragmentaire et fragmentée de la famille et de la corporation. On n'est pas loin du reproche que Ronald Coase faisait à l'analyse économique standard, dominante vers le milieu des années 80 : « Nous avons donc affaire à des consommateurs sans humanité, des firmes sans organisation, et même des échanges sans marché [36]. » Et, comme nous l'avons vu avec les exemples présentés, c'est dans cette disposition intermédiaire des choses - le contexte, « l'organisation », « l'environnement », c'est-à-dire les liens et les institutions - que l'action s'organise. Une fois encore, on ne peut pas faire l'économie d'une économie politique.

De ce point de vue, il me semble important d'insister sur le fait que les conduites économiques ne peuvent pas être considérées comme obéissant ou traduisant un principe - fût-il religieux ou de quelque autre nature que ce soit. Pour saisir la dynamique de ces économies, nous sommes tenus de suivre une double démarche. La première doit analyser l'édifice institutionnel dans ses relations aux multiples formes sociales de la vie économique et à l'organisation de l'échange : ce qui fait la spécificité d'une économie, c'est son rapport au politique. L'autre démarche nécessaire, c'est la reconstruction des réseaux de liens interpersonnels à l'intérieur desquels des agents interviennent. Ces relations effectives entre personnes concrètes organisent les déterminations multiples de leur comportement économique. Or, les liens hiérarchiques de la famille et de la corporation, chères à Bartolomé Clavero, ne peuvent que cacher les logiques complexes de ces mêmes comportements, en toute amitié.

Zacarías Moutoukias [Cairn](#).

\* Université de Paris VII

Post-scriptum :

Notes :

---

[1] Bartolomé CLAVERO, *Antidora. Antropología católica de la economía moderna*, Milan, Giuffrè Editore, 1991 (*La grâce du don. Anthropologie catholique de l'économie moderne*, traduit de l'espagnol par Jean-Frédéric Schaub, préface de Jacques Le Goff, Paris, Albin Michel, 1996).

[2] *Ibid.*, p. 169 ; voir aussi pp. 49-50 et 80-81.

[3] F. REBELLUS, *Opus de obligationibus Iustitiae, Religionis et Charitatis*, Lyon, 1608, cité in *Ibid.*, p. 83.

[4] *Ibid.*, pp. 170-171.

[5] Même si sa vision des sociétés choisies comme terrain est beaucoup plus redevable que l'auteur ne l'admet des idées d'une historiographie refoulée. Mais, comme tout refoulé, elle ne cesse d'affleurer.

[6] En ce sens « mon aventure s'est soldée par un échec », dit l'auteur, non sans élégance.

[7] Par moment, l'étendue des espaces catholiques semble se rétrécir. « Il est vrai qu'à l'époque, comme l'écrivait Quevedo, avec leur prurit d'indépendance, non seulement politique, mais encore juridique, les Vénitiens sont considérés comme des Turcs, les Génois comme des Juifs et les Français, avec leurs velléités, comme une chose et l'autre. Une cité entière ou une république comme celle de Gênes pouvait être une

corporation mercantile au sens strict : tous les citoyens étaient juridiquement des marchands » (p. 174).

[8] On laissera ici de côté ses belles lignes sur l'éthique contemporaine ainsi que celles, plus conventionnelles, consacrées à sa proposition d'une « histoire intégrale dans toute son autonomie ». L'une et l'autre sont liées comme réponse à notre supposée propension à traiter les « étrangers comme des semblables, sous prétexte qu'ils sont nos ancêtres » et à réserver le qualificatif d'étranger à ceux de nos prochains qui appartiennent « à une autre culture » (p. 195).

[9] *Ibid.*, p. 164, voir aussi pp. 26-28 et 39-43.

[10] *Ibid.*, pp. 167 et 188, voir aussi p. 11.

[11] Voir l'introduction de *Qu'est-ce que la sociologie ?*, Paris, Éditions de l'Aube, 1991. Un exemple de débats qu'il refoule mais qui refont surface comme symptôme : B. Clavero écarte comme inadéquates certaines analyses anthropologiques sur le don - sur quoi il ne manque pas de bons arguments -, mais les difficultés que pose le recours à ce concept lorsqu'il y a des échanges monétaires - traitées par les anthropologues eux-mêmes - apparaissent dans ses pages sur l'*antidora* ; voir les points de vue différents de **Maurice GODELIER**, *L'énigme du don ?*, Paris, Fayard, 1996, et **Natalie Zemon DAVIS**, *The Gift in Sixteenth-Century France*, Oxford, Oxford University Press, 2000.

[12] De toute évidence, ceci vaut aussi pour les sociétés contemporaines avec leur improbable homogénéité. Faut-il rappeler le beau modèle de W. Arthur LEWIS sur les économies qui articulent des secteurs « modernes » et « traditionnels », chacun avec leur propre logique (*Theory of Economic Growth*, Londres, George Allen and Unwin, 1955). Parmi la riche descendance qu'ont engendrée ses travaux se trouve l'essai de Witold KULA, *Théorie économique du système féodal*, Paris-La Haye, Mouton/Éditions de l'EPHE, 1970. D'autres exemples, très différents entre eux, mais qui montrent la diversité des économies contemporaines et leur proximité de celles - étrangères - du passé, in S. FLORO, et P. YOTOPOULOS, *Informal Credit Markets and the New Institutional Economics : The Case of Philippine Agriculture*, San Francisco, Westview Press, 1991 ; Philippe CADÈ NE et Denis VIDAL (éds), *Webs of Trade. Dynamics of Business. Communities in Western India*, New Delhi, Manohar, Centre de sciences humaines, 1997.

[13] Les informations et les citations sont extraites de **Alfonso W. QUIROZ**, *Deudas olvidadas : instrumentos de crédito en la economía colonial peruana, 1750-1820*, Lima, Pontificia Universidad Católica del Perú, 1993, pp. 58-65 et appendice no 2, pp. 179-200.

[14] **B. CLAVERO**, *La grâce du don...*, *op. cit.*, p. 117. La réduction du fonds (c'est-à-dire la réduction du principal par perte de valeur de la propriété grevée) était autorisée par deux cédulas royales de 1700 et 1736, dont l'invocation abusive de la part des débiteurs était dénoncée par le procureur de l'audience de Lima.

[15] *Ibid.*, pp. 80-81.

[16] *Ibid.*, p. 133.

[17] *Ibid.*, p. 142.

[18] *Ibid.*, pp. 138-145, ici p. 145.

[19] *Ibid.*, p. 146.

[20] *Ibid.*, p. 148.

[21] **Jean-Yves GRENIER**, *L'économie d'Ancien Régime. Un monde de l'échange et de l'incertitude*, Paris, Albin Michel, 1996, pp. 417, 420-423.

[22] *Ibid.*, pp. 178-179. **B. Clavero** ne semble pas conscient de la portée de sa référence aux notions d'économie naturelle/économie monétaire.

[23] **Jean-Yves GRENIER**, « Penser la monnaie autrement », *Annales HSS*, 55-6, 2000, pp. 1335-1342, ici pp. 1337-1338.

[24] **Carlos ÁLVAREZ NOGAL**, « Los problemas del vellón en el siglo XVII. ¿Se consiguió abaratar la negociación del crédito imponiendo precios máximos a la plata ? », *Revista de Historia Económica*, XIX, número spécial sous la direction de Francisco Comín et Blanca Sánchez Alonso, Madrid, 2001, pp. 17-36.].

Nous trouvons un autre effet des manipulations monétaires dans l'impact qu'avaient celles pratiquées par Louis XIV sur le marché du crédit à Paris, entre la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle et le début du XVIII<sup>e</sup> siècle, comme le montre l'étude de Phillip Hoffman, Gilles Postel-Vinay et Jean-Laurent Rosenthal [[ **Philipp HOFFMAN**, **Gilles POSTEL-VINAY** et **Jean-Laurent ROSENTHAL**, *Des marchés sans prix. Une économie politique du crédit à Paris, 1660-1870*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2001.

[25] *Ibid.*, p. 82 ; voir aussi pp. 29-36,42-44,67-71 et 83-92.

[26] **Renata AGO**, *Economia Barrocca. Mercato et istituzioni nella Roma del Seicento*, Rome, Donzelli Editore, 1998.

[27] *Ibid.*, p. 60 ; voir aussi pp. XIX - XXII et 57-60.

[28] R. Ago ne partage pas cette idée, explicite qu'elle est sur le fait que la diffusion des compensations comme mode de paiement ne peut pas s'expliquer par la rareté de la menue monnaie. Elle cite les auteurs selon lesquels ces réseaux de crédit sont réglés par la confiance et fonctionnent mieux en l'absence de tensions monétaires, et évoque des exemples où une crise de liquidité se répercute sans délai sur l'ensemble, car les créanciers réclament le paiement immédiat. Il me semble, avec toute la distance qui me sépare de l'objet et des sources de ce beau livre, que les deux types d'explications - fondées sur la confiance ou sur la monnaie - se complètent davantage qu'elles ne s'excluent. On peut imaginer une situation de demande faible et de menue monnaie rare où c'est précisément à cause de celle-ci que la moindre crise de liquidité ébranle la confiance nécessaire au fonctionnement des réseaux de crédit. C'est pourquoi ce sont les caractéristiques globales du système monétaire (sa « mécanique interne ») qu'il faudrait prendre en considération. Quoi qu'il en soit, il me semble qu'on peut affirmer qu'il y a un lien entre les caractéristiques de la monnaie comme phénomène autonome et la compensation entre soldes imbriquée dans les rapports sociaux, même si cette relation est plus complexe que ne le laisseraient supposer les termes dans lesquels je la formule.

[29] **Zacarías MOUTOUKIAS**, « Negocios y redes sociales : modelo interpretativo a partir de un caso rioplatense (siglo XVIII ) », *Caravelle*, 67,1997, pp. 37-55, et « Réseaux personnels et autorité coloniale : les négociants de Buenos Aires au XVIII<sup>e</sup> siècle », *Annales ESC*, 47-4/5, 1992, pp. 889-915. Voir aussi **Jorge GELMAN**, *De mercachifle a gran comerciante : los caminos del ascenso en el Río de la Plata colonial*, La Rábida, Universidad Internacional de Andalucía, 1996 ; **John KICSA**, *Colonial Entrepreneurs. Families and Business in Bourbon Mexico City*, Albuquerque, University of New Mexico Press, 1983.

[30] **Jacques POLONI-SIMARD**, *La mosaïque indienne. Mobilité, stratification sociale et métissage dans le corregimiento de Cuenca, XVI<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2000, pp. 233-242.

[31] **Ruggiero ROMANO**, *Moneda, seudomoneda y circulación monetaria en las economías de México*, Mexico, Fondo de Cultura Económica, 1998 ; voir aussi **Enrique TANDETER** (dir.), « El papel de la moneda macuquina en la circulación monetaria rioplatense », *Cuadernos de Numismática*, 4-14,1975, pp. 1-11 ; **Ceferino GARZÓN MACEDA**, *Economía del Tucuman. Economía natural y economía monetaria. Siglos XVI-XVII-XVIII*, Cordoue, Universidad de Córdoba, Argentine, 1968.

[32] On peut déjà constater sa culture historiographique dans son petit recueil d'articles *Usura : del uso económico de la religión en la historia*, Madrid, Ediciones Tecnos, 1984.

[33] *Ibid.*, p. 40.

[34] **Marcello CARMAGNANI**, *Formación y crisis de un sistema feudal. América latina del siglo XVI a nuestros días*, Mexico, Siglo XXI, 1975.

[35] Ou plus en général une sphère où les mécanismes politiques d'allocation des ressources, avec l'utilisation de droits sur les personnes (je pense aussi aux économies de plantation), sont prédominants.

[36] **Ronald COASE**, *La firme, le marché et le droit*, Paris-New York, Diderot Éditeur,